



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES
PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 MARS 2026 A 18 H 30**

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de Chantemerle les Blés, régulièrement convoqué le 25 février 2026 s'est réuni sous la présidence de Monsieur ROBIN Vincent, maire.

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme BRUNIERE Aurélie, M. CAMPAGNOLA Éric, M. COSTE Ludovic, Mme LAIGNEAU Jeanine, Mme BETTON Marielle, Mme VERROT Anna, M. VIGNON Georges, Mme FAURE Elisabeth, Mme MOUISSAT Lynda, M. GUICHARD Patrick et M. VOSSIER Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel, excusé.

Mme BRUNIERE Aurélie a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du PV précédent ;
2. Délibération n° 08 2026 Demande de subvention fonds de concours achat de mobilier salle du conseil municipal ;
3. Délibération n° 09 2026 Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme pour les travaux d'aménagement de la RD 109 Sud ;
4. Délibération n° 10 2026 Création d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles ;
5. Délibération n° 11 2026 Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal.

Questions diverses :

6. Demande subvention DETR réhabilitation d'un bâtiment communal ;
7. Convention Vinci Autoroute, Maître Matras ;
8. Demande installation Gyrobar.



Mairie

DEROULEMENT

1. Adoption du PV précédent ;
2. Délibération n° 08 2026 Demande de subvention fonds de concours achat de mobilier salle du conseil municipal : adoptée (12 pour, 0 contre, 0 abstentions) ;
3. Délibération n° 09 2026 Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme pour les travaux d'aménagement de la RD 109 Sud : adoptée (12 pour, 0 contre, 0 abstentions) ;
4. Délibération n° 10 2026 Création d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles : adoptée (12 pour, 0 contre, 0 abstentions) ;
5. Délibération n° 11 2026 Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal : adoptée (12 pour, 0 contre, 0 abstentions).

Questions diverses :

6. Demande subvention DETR réhabilitation d'un bâtiment communal (Rencontre avec le Député M. Paul CHRISTOLPHE, Pierre-Jean VEYRET devrait venir et la sénatrice Marie-Pierre MONIER, un RDV est également prévu avec le secrétaire général de la Préfecture le 12/03/2026) ;
7. Convention Vinci Autoroute, Maître Matras ;
8. Demande installation Gyrobar (Concernant l'emplacement, il faudra prévoir des toilettes ainsi qu'une prise électrique. Il a donc été proposé la place située en bas de l'ancienne poste, sous la coiffeuse et les infirmières).

PERMIS DE CONSTRUIRE

- API DISTRIBUTION : Place du 19 mars 1962 (Réalisation d'un commerce alimentaire).

Séance levée à 19h30

Le Maire,
ROBIN Vincent

